



ETUDE DE CAS

DOSSIER N° I : COMPTABILITE ANALYTIQUE (40 points)

L'entreprise « **SAESCO EMBALLAGE** » est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'emballage pour gaz butane. Elle utilise la méthode de l'imputation rationnelle des charges fixes pour le calcul des coûts.

Elle fabrique trois types d'emballages : bouteilles **GM**, **MM**, et **PM**.

Le processus de production est le suivant :

Atelier 1 : fonderie-moulage

Le fer lourd est fondu et moulé en bouteilles de grand modèle (**BGM**) de **12 kg** l'unité. Dans ce même atelier, le fer semi lourd est fondu et moulé en coques pour moyen modèle (**CMM**) et en coques pour petit modèle (**CPM**).

Les coques fabriquées font l'objet de stockage à la sortie de cet atelier.

Atelier 2 : fabrication des produits finis bouteilles **GM**.

Les bouteilles grand modèle (**BGM**) sorties de l'atelier 1 sont directement acheminées à l'**atelier 2** où on ajoute à chaque bouteille un bouchon (**G**). On obtient à la sortie de cet atelier les produits finis bouteilles **GM** qui sont vendues en totalité sans stockage.

Atelier 3 : fabrication des produits finis bouteilles **MM** et bouteilles **PM** ;

Les coques stockées à la sortie de l'atelier 1 passent ensuite dans l'**atelier 3**.

La production d'une bouteille se fait par assemblage de deux coques (**CMM**) pour obtenir une bouteille **MM** et deux coques (**CPM**) pour obtenir une bouteille **PM**. Dans cet atelier, chaque unité produite nécessite un bouchon (**P**).

N.B. : Une coque **CMM** pèse **3 kg** et une coque **CPM** pèse **1,5 kg**.

La transformation du fer lourd dans l'atelier 1 entraîne l'apparition de déchets vendus.

Pour le mois de mai vous disposez des informations suivantes :

- **Stocks au 01/05**

- Fer lourd : **18 000 kg** à **400 F le kg**
- Fer semi lourd : **2 100 kg** pour **909 000 F**
- Coques **MM** : **420 unités** pour **839 550 F**
- Coques **PM** : **1 200 unités** pour **1 434 300 F**
- Bouteilles **MM** : **850 unités** pour **5 542 000 F**
- Bouteilles **PM** : **480 unités** pour **516 880 F**

- **Achats du mois**

- Fer semi lourd : **9 500 kg** à **235 F le kg**
- Bouchons **G** : ? à **300 F l'unité**
- Bouchon **P** : ? à **150 F l'unité**

Les bouchons sont achetés en fonction des besoins.

- **Consommations**

- Fer lourd : **12 000 kg**
- Fer semi lourd : **9 990 kg** dont **3 960 kg** pour **PM**.
- Bouchons **G** : ?
- Bouchon **P** : ?

- Production

- Bouteilles **GM** : 900 unités à la sortie de l'atelier 1
- Coques **MM** : ?
- Coques **PM** : ?
- Bouteilles **MM** : **1 100 unités**
- Bouteilles **PM** : **800 unités**

- Ventes du mois

- Bouteilles **MM** : **1 040 unités à 7 200 F l'unité**
- Bouteilles **PM** : **440 unités à 4 900 F l'unité**
- Bouteilles **GM** : **900 unités à 8 200 F**
- Déchets : ? à **300 F le kg**

- **Stocks finals** : Il n'y a pas de différence d'inventaire sur les produits fabriqués.

Fer lourd : **6 010 kg**

Fer semi lourd : **1 600 kg**

- Charges directes**MOD :**

Atelier 1 : 600 heures à 4 015 F l'heure dont 210 heures pour GM, 200 heures pour MM et le reste pour PM.

Atelier 2 : 80 heures à 2 000 F l'heure

Atelier 3 : 430 heures dont 180 heures pour PM à 884 F l'heure.

HEURE MACHINE :

Atelier 3 : 212 heures dont 156 pour MM

- Charges indirectes

Eléments	Approvisionnement	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Distribution
Total R2	1 116 500	2 600 000	525 000	2 135 000	943 800
Dont variable	816 500	1 750 000	113 000	1 530 000	779 800
CIR	0,92	1,1	1	0,8	1,05
Nature d'unité d'œuvre	Kg de fer acheté	HMOD	-	H machine	Unité de produits finis vendus

TRAVIAL A FAIRE

- 1) Achever le tableau de répartition des charges indirectes.
- 2) Calculer le coût d'achat du fer semi lourd et présenter les **CIP** des matières sachant que l'entreprise utilise la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Arrondi éventuellement au franc inférieur.
- 3) Calculer les coûts de production et présenter les **CIP** correspondants.
- 4) Calculer les coûts de revient et les résultats analytiques.
- 5) Présenter le tableau de concordance.

N.B. : Les stocks en **IR** sont considérés comme identiques à ceux de la comptabilité générale.

DOSSIER II : COUTS PREETABLIS (30 points)

La société OPTIBAC fabrique deux produits finis BACH et REU à partir d'une seule matière première dans un seul Atelier de Production dont l'unité d'œuvre est l'heure de main d'œuvre directe.

Le contrôleur de gestion a étudié et mis au point un système de coûts standards.

1. Prévision de la période :

- Production prévue : 2 000 unités de BACH et 1 500 unités de REU
- Charges directes pour une unité :

Eléments	BACH	REU
Matière première : 800 F le kg	0,5 kg	1,5 kg
MOD : 2 100 F l'heure	1,25 H	2 H

- Charges indirectes :

Eléments	Total	Variables
Energie	690 000	600 000
Amortissements	1 140 000	1 000 000
Salaires	700 000	260 000
Autres Charges d'exploitation	2 100 000	890 000
Charges diverses	320 000	-
TOTAL	4 950 000	2 750 000

2. Réalisation de la période :

- Production réalisée : 1 700 unités de BACH terminées et 450 encours finals dont le niveau d'avancement est de 100 % pour les matières premières et 80 % pour la MOD et les charges indirectes :

N.B. : les encours de début d'exercice sont de 200 unités de BACH dont le niveau d'avancement est de 100 % pour les matières premières et 80 % pour la MOD et les charges indirectes :

- 1 800 unités de REU totalement terminées.
- Charges directes :

Eléments	BACH	REU	Total
Matière première	950 kg	1 650 kg	2 260 000
MOD	2 400 H	3 300 H	11 070 000

- Charges indirectes :

Energie	700 000
Amortissements	880 000
Salaires	600 000
Autres Charges d'exploitation	2 345 000
Charges diverses	320 000
TOTAL	4 845 000

TRAVAIL A FAIRE

1. Présenter la fiche de coût de production unitaire préétabli des deux produits sachant que le coût de l'unité d'œuvre du centre d'analyse est de 900 F.
2. Présenter le tableau comparatif pour le produit BACH.
3. Analyser par le calcul l'écart sur matières premières pour BACH.
4. Calculer et analyser l'écart global sur charges indirectes pour BACH.
5. Expliquer l'origine de l'écart sur budget de l'atelier.

DOSSIER N° III : COMPTABILITE DES SOCIETES (30 points)

La **SA « LE RIP »** est constituée le **01/07/07** entre **Aly, Pathé, Issa** et un groupe d'autres actionnaires.

Aly apporte un local destiné à abriter l'activité de **SA** ainsi qu'un emprunt hypothécaire d'un montant de **3 000 000F**. Il reçoit en contrepartie 400 actions d'apport.

Pathé, Issa et les autres actionnaires souscrivent le reste du capital en Numéraire ainsi réparti :

- Pathé..... 300 actions
- Issa..... 500 actions
- Autres actionnaires..... 3 800 actions

Le minimum légal est appelé lors de la constitution. Néanmoins l'actionnaire Issa se libère intégralement.

Le **01/03/09** le **CA** appelle le deuxième et le troisième quart. Les actionnaires concernés se libèrent le **01/04/09** et Pathé se libère même de son quatrième quart.

Vous disposez de l'extrait du bilan de la **SA** établi au **31/12/09**.

Capital Social	?
Act. Cap. Souscrit non appelé	?
Réserve légale	8 400 000
Réserve facultative	12 000 000
Report à nouveau	1 500 000
Bénéfice net	30 500 000
Associés versements anticipés	4 000 000

Le **1^{er}/04/10** la société appelle le quart restant et les versements sont effectués **1^{er}/05/10**.

L'assemblée générale mixte du **1^{er}/06/10** s'est réunie pour affecter le résultat de l'exercice **2009** et procéder à une double augmentation du capital.

L'affectation du résultat s'est déroulée dans les conditions suivantes :

- Dotation à la réserve légale.
- Attribution d'un premier dividende de **7 %** aux actions y compris les versements anticipés
- Dotation à réserve facultative : **8 000 000F**
- Attribution d'un dividende complémentaire tel que le coupon revenant à l'actionnaire **Aly** soit de **3 900 F**.
- Affectation du solde éventuel en report à nouveau.

L'augmentation du capital s'est déroulée comme suit :

- D'abord par émission de **2 000** actions nouvelles de même valeur nominale que les actions anciennes. Ces actions nouvelles disposent des mêmes droits que les actions anciennes.
- Ensuite par incorporation de réserves facultatives et distribution de 3 actions gratuites pour 7 actions anciennes. La valeur théorique du droit d'attribution est de **8 400 F**.

La valeur réelle de l'action avant la double augmentation s'élève à **30 000**.

TRAVAIL A FAIRE

1. Retrouver la valeur nominale de l'action.
2. Reconstituer les écritures de constitution de la société jusqu'à la libération du dernier quart sachant que tous les versements sont effectués par banque.
3. Présenter le tableau de répartition du bénéfice de l'exercice **2009**.
4. Passer les écritures relatives au tableau de répartition.

5. Calculer au taux de **10 %** la valeur financière et la valeur de rendement de l'action d'apport.
6. Calculer la valeur théorique du droit de souscription sous l'angle du vendeur puis de l'acheteur.
7. Quel prix d'émission permettrait d'avoir un **ds** maximum ?
8. Passer les écritures relatives à cette double augmentation sachant que le minimum légal est appelé et libéré par banque lors de la souscription.
9. En termes de participation quelle est la situation de l'actionnaire Issa dans le capital de la société sachant qu'il a utilisé tous ses droits pour participer à la double augmentation.

DOSSIER N° IV: COMPTABILITE GENERALE (20 points)**EXERCICE 1**

L'extrait de la balance avant inventaire au 31-12-05 donne les soldes suivants :

202 charges à répartir	6 000 000
215 fonds commercial	2 500 000
245 matériels de transport	9 000 000
311 marchandises	21 000 000
50 titres de placement	4 500 000

Données d'inventaire :

- Les charges à répartir engagées il y a 3 ans sont amorties sur 5 ans.
- Le matériel de transport acquis dans la deuxième quinzaine de Mars 05 et mis en service le 01-04-05 est amorti sur 8 ans suivant le mode dégressif ; l'amortissement linéaire est l'amortissement économiquement justifié.
- Le fonds commercial est évalué à 1 900 000 F.
- Le stock final de marchandises de 12 000 000 F comprend un lot de marchandises de 1 350 000 F partiellement détérioré. Son prix de vente probable est de 850 000 F compte non tenu des frais de vente de 5 % de ce prix.
- Les titres de placement sont composés de 200 actions. Le cours boursier d'une action est de 20 000 F.

TRAVAIL A FAIRE : Passer toutes les écritures de régularisation nécessaires au 31-12-05

EXERCICE 2 : Répondre par vrai ou faux. Justifier votre réponse.

1. l'amortissement est une dépréciation non irréversible de la valeur d'éléments d'actifs.
2. toutes les immobilisations sont amortissables suivant le système dégressif.
3. la provision pour dépréciation permet de mesurer la dépréciation subie par les immobilisations.
4. l'amortissement est une charge sans décaissement.
5. le SYSCOA préconise la méthode de l'amortissement indirect pour la comptabilisation de l'amortissement des charges immobilisées.